

I - PERSONNES à INTERROGER

Il vous est demandé d'interroger \_\_\_\_\_ personnes, et de les répartir de la manière suivante :

<u>Sexe</u>	!	<u>Profession du chef de famille</u>
Hommes	!	<u>Cultivateurs exploitants</u> (propriétaires, fermiers, métayers, patrons-pêcheurs, exploitants forestiers ...)
Femmes	!	
<u>Age</u>	!	<u>Salariés agricoles</u> (ouvriers pêcheurs, bûcherons ...)
de 18 à 24 ans	!	
de 25 à 34 ans	!	<u>Ouvriers</u> (spécialisés, qualifiés), manoeuvres ;
de 35 à 49 ans	!	<u>Employés, cadres moyens, contremaîtres,</u>
de 50 à 64 ans	!	<u>Artisans, petits commerçants,</u> représentants de commerce ;
de 65 ans et plus	!	<u>Cadres supérieurs, industriels, gros commerçants, professions libérales ;</u>
	!	<u>Retraités, étudiants.</u>

Très important

- 1° - Se conformer fidèlement à ce plan de travail : interroger notamment le nombre d'ouvriers indiqué.
- 2° - Interroger une seule personne par famille, à partir de 18 ans.

Remarques sur la profession

- 1° - Des précisions sur le classement par profession des personnes interrogées sont données dans les instructions permanentes (page 1, 6ème paragraphe).
- 2° - La distinction entre cultivateurs exploitants et salariés agricoles est claire. Ces derniers sont les seuls salariés sans lien de parenté avec le chef de l'exploitation.
- 3° - Les femmes sans profession, mariées ou non, sont à classer dans la catégorie professionnelle du chef de famille, mari ou père.
- 4° - Les femmes mariées exerçant une profession sont à classer dans la catégorie professionnelle du mari.

## II - MATERIEL DE L'ENQUETE

- 1° - Questionnaire. En remplir un par personne interrogée.
- 2° - Cartes numérotées de 1 à 5. Elles figurent sur le même document (1 et 2, au recto, 3, 4 et 5 au verso). Vous en trouverez trois exemplaires. L'utilisation de ces cartes est précisée au paragraphe III (voir question 6b, 14b, 16b et "caractéristiques de la personne interrogée").

## III - QUESTIONNAIRE

- 1° - Notation des réponses : voir instructions permanentes (page 4, paragraphe 5).
- 2° - Remarques particulières à certaines questions.

La plupart des questions n'appellent pas de remarques particulières. Cependant nous attirons votre attention sur les points suivants :

Question 6b ou 6c. Avant de poser la question 6b ou la question 6c, remettre à la personne le document sur lequel figure la carte 1 qui reproduit le texte de la question (6b. colonne de gauche, 6c. colonne de droite). Noter la réponse sur le questionnaire en utilisant le chiffre correspondant.

Questions 7, 14b, 20b ou 20c, et 33. Obtenir une réponse pour chacune des propositions indiquées.

Questions 8b, 19b. S'efforcer d'obtenir une première réponse, puis une 2ème, en répétant, au besoin le texte de la question. Les noter en clair, de manière précise sur les lignes réservées à cet effet.

Questions 9a et 9b. Pour chaque question, obtenir une réponse sous forme d'un seul chiffre, en faisant préciser par les personnes qui en donnent deux par exemple "2 ou 3", s'il s'agit de "plutôt 2" ou "plutôt 3".

Questions 14b et 14c. Avant de poser la question 14b, remettre, s'il y a lieu, le document sur lequel figure la carte 2, et noter les réponses sur le questionnaire.

Questions 16b et 17b. Pour répondre à ces questions, la personne choisit entre les intervalles indiqués sur la carte 3.

- 3° - Caractéristiques de la personne interrogée

Voir instructions permanentes (page 4, paragraphe 6).

Montant des revenus mensuels du ménage. Sur la carte 4 (partie centrale du verso du document) figurent le texte de la question et l'échelle des revenus. Noter la réponse sur le questionnaire.

Préférences politiques. Sur la carte 5 (partie basse du verso du document) figurent le texte de la question et une liste des différentes formations politiques. Noter la réponse sur le questionnaire.

A la fin de l'entretien, reprendre le document sur lequel figurent les cartes, et qui servira pour d'autres entretiens.

#### IV - REMUNERATION

La rémunération est fixée à 30 F. par questionnaire rempli.

Noter le total de la somme due sur le "bordereau d'envoi", que vous nous retournerez en même temps que les questionnaires remplis, afin que votre rémunération puisse vous être adressée le plus rapidement possible.

#### V - DELAI ET RETOUR DES QUESTIONNAIRES

Le délai fixé pour le déroulement de l'enquête est de trois semaines à compter de la réception des documents. En conséquence, nous vous demandons de nous retourner les questionnaires en les postant au plus tard le 13 novembre.

Si vous en avez terminé plus tôt, n'hésitez pas à nous adresser votre envoi avant cette date.

#### VI - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Nous recueillerons avec intérêt les remarques qu'il vous aura été possible de faire au cours du travail et nous vous remercions à l'avance de bien vouloir nous les communiquer.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir toutes précisions complémentaires.